



Sûreté Action

Excellence et probité
1999-2002

Communication sur l'avancement du plan de renouvellement

Date : Le 10 avril 2000

Numéro : 05

L le plan de renouvellement : une priorité à la Sûreté

Le directeur général faisait part récemment, dans une entrevue qu'il accordait au journal La Presse, de sa décision de faire du renouvellement de la Sûreté du Québec, **l'une de ses grandes priorités.**

Ce renouvellement s'échelonnera sur cinq ans. Cette année, une somme de **5,9 M \$** y sera consacrée. Des investissements de plusieurs millions de dollars seront nécessaires pour chacune des quatre années subséquentes.

Nous vous présentons dans ce numéro, les projets qui ont été retenus pour 2000-2001. Ces choix résultent d'un important travail d'analyse et de définition des priorités réalisé par le Comité de coordination du plan de renouvellement et sanctionné par l'État-major.

Mission, vision, valeurs

Consultation et définition d'un énoncé

Le renouvellement de la *Mission*, de la *vision* et des *valeurs* de l'organisation sera réalisé dans son intégralité. Reposant sur un important exercice de consultation des membres de l'organisation et de ses partenaires, ce projet est considéré comme stratégique puisqu'il représente une condition à l'adhésion des membres de l'organisation et de ses partenaires au changement. Les besoins en ressources financières pour la réalisation de ce projet sont évalués à environ **79 000 \$**.

Affaires internes

Le dépôt d'un projet de règlement disciplinaire a aussi été retenu comme priorité. La révision des bases légales vise à améliorer le processus disciplinaire. Les coûts de réalisation de ce projet sont estimés à **75 000 \$**.

L'implantation et l'application du nouveau processus, ainsi que le besoin de réduire les délais actuels en matière disciplinaire, requièrent que soit consacrée une somme de **950 000 \$** pour compléter la dotation de postes à la Direction des affaires internes.

Compétences, organisation du travail et outils de gestion reliés à cet axe de changement

Amélioration de l'organisation du travail en enquêtes

Un projet majeur a été retenu en matière de méthode, d'organisation du travail et de compétences en enquêtes. Il s'agit du **Systeme intégré d'information et de gestion en enquêtes**. En effet, ce projet vise directement l'ensemble des processus d'enquêtes et des activités de gestion en matière d'enquêtes.

Le **Systeme intégré d'information et de gestion en enquêtes** constituera en quelque sorte un entrepôt de données assurant l'interconnexion (alimentation, consultation, extraction, etc.) de différents champs d'exploitation ou dossiers. Ses parties constituantes seront les suivantes :

- ▶ dossier opérationnel
- ▶ dossier de gestion
- ▶ dossier administratif
- ▶ dossier support en enquêtes
- ▶ dossier renseignement

Le **dossier opérationnel** sera développé en priorité. L'objectif est de créer un outil performant pour l'enquêteur, qui permettra de :

- **structurer** et de **systématiser** davantage ses activités d'enquêtes. (Le *rapport progressif informatisé* en représente l'aspect fondamental.)
- **consulter, alimenter et extraire** des données stockées dans différentes banques à partir du rapport progressif (par exemple, l'Index général M.I.P., le G-11 et, ultérieurement, des données provenant de diverses unités telles que l'identité judiciaire, la surveillance électronique, la surveillance physique et les pièces à conviction.
- **faciliter la mise en lien** de personnes à personnes et de personnes à objets
- **simplifier la rédaction du rapport d'enquête** car les annexes d'un dossier pourront être indexées automatiquement.

Le **dossier de gestion** viendra se greffer au dossier opérationnel afin d'optimiser le processus de prise de décision en matière d'enquêtes, peu importe leur envergure, en mettant à la disposition du gestionnaire d'enquêtes un outil générant des données essentielles au processus décisionnel. Il permettra de puiser les données informationnelles pertinentes relatives à toute enquête et de les traiter selon un éventail de modalités préétablies.

Plusieurs **projets complémentaires** seront mis en œuvre. De la révision du processus de gestion des perquisitions à l'implantation d'un protocole de protection des scènes de crimes, ces projets visent tous à améliorer les méthodes et techniques en enquêtes. Le **Système intégré d'information et de gestion en enquêtes** nécessite un investissement de **1,9 M \$**.

Hausse du niveau de compétences en enquêtes

Pour répondre à l'objectif de « **hausser les compétences en enquête et en gestion** », un effort supplémentaire en matière de développement organisationnel et en formation est consenti au Plan de développement des ressources humaines. Cela se traduit par une somme additionnelle de **419 000 \$**. Les activités porteront essentiellement sur la révision de nos **pratiques de gestion**, les analyses de situation de travail, l'identification des **compétences clés** propres à chaque fonction, la **reconnaissance des acquis**, la formation et la **technologie éducative**.

Mise en place d'un Système intégré de gestion des processus en ressources humaines

La mise en place du **Système intégré de gestion des processus en ressources humaines** est un projet d'importance qui vise à développer et à mettre en place un fichier intégré des informations de gestion sur le personnel, permettant à la Grande fonction des Ressources humaines de mieux assurer son **rôle de soutien et de conseil** aux autres grandes fonctions en même temps que de comporter une dimension technologique appréciable. Une somme de **531 000 \$** y est consacrée.

Enfin, deux autres projets viendront compléter le projet global de renouvellement pour l'année 2000-2001 :

Développement des sites Internet et intranet

Une somme de **161 600 \$** est affectée à la poursuite du développement des sites Internet et intranet.

Mise en place d'un programme de reconnaissance au travail

Une somme de **50 000 \$** est octroyée pour mettre en place un **programme de reconnaissance au travail**.

Le soutien au renouvellement

Le renouvellement que décide d'entreprendre la Sûreté du Québec est un projet d'envergure. La complexité qui en découle commande en effet des efforts considérables de développement et requiert l'apport constant d'une expertise diversifiée et compétente consacrée entièrement au projet.

La planification, le développement, l'implantation et le suivi des différents projets ne sauraient être assurés dans le contexte de la disponibilité actuelle des ressources. Cela est particulièrement le cas des projets où la Direction des technologies de l'information doit jouer un rôle de fournisseur de services.

Cela l'est tout autant des projets où un important travail de développement et de planification doit être effectué. Finalement, c'est le cas pour l'ensemble des projets en raison de l'importance que les activités de suivi occupent en gestion de projet.

Une somme de **1,6 M \$** est consacrée au recrutement de techniciens et de professionnels et ce, principalement pour la Direction des technologies de l'information, pour le Service conseil des enquêtes criminelles et la Surveillance du territoire, notamment en ce qui concerne le développement et l'arrimage de la fonction *enquête* au modèle de police de proximité.

Enfin, un budget de **95 500 \$** est prévu pour la réalisation d'un plan de communication sur l'avancement du projet de renouvellement. Ce projet comporte deux objectifs : disposer d'une structure efficace de reddition de compte et corriger des lacunes importantes en matière de communications internes et externes.

Ces projets viennent s'ajouter à ceux déjà mis de l'avant dans l'organisation et qui constituent des préalables au renouvellement. On n'a qu'à penser à la modernisation de l'infrastructure technologique et à l'approche par compétences en matière de gestion des ressources humaines qui tire son origine du Plan d'orientations 1998-2000.

Nous continuerons à vous faire part de l'avancement du Projet de renouvellement par le biais de **Sûreté Action**. N'hésitez pas à vous adresser au Comité de la coordination du plan de renouvellement pour toute question ou suggestion concernant le contenu ou la forme du bulletin au numéro suivant : (514) 598-4323.